



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

congé de maladie

Question écrite n° 48697

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la nécessité d'une réflexion concernant les visites médicales pour les personnes en arrêt maladie. Du fait de contrôles plus stricts des arrêts maladie, ce qui est une bonne chose, on demande de plus en plus aux personnes en arrêt maladie de fournir des certificats, en particulier pour la reprise du travail. Cela augmente le nombre de visites faites par les personnes en arrêt maladie à leur médecin traitant, donc le coût pour la sécurité sociale. Cela crée également une surcharge de travail pour les médecins libéraux. Il lui demande ce qu'il compte faire pour résoudre cette question et permettre ainsi des économies pour tous les acteurs du système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48697

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8083